

20110117_DL_02

OBJET :

Budget annexe –
contributions réseau 2011

Date de convocation :

22 décembre 2010

Date de séance :

17 janvier 2011

Date d'affichage :

24 janvier 2011

Membres en exercice : 35

Membres présents : 19

Membres votants : 22

ABSENTS et VOTE : cf. PVS

**Adoptée à la majorité
2 contre (7 voix)
Soit 50 voix POUR**

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille onze, le 17 janvier à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR, Président

Etaient présents : Jean-François VASSEUR, Christian BOQUET, Michel CAPON, Didier CARDON, Daniel CARPENTIER, François DEBEUGNY, Sébastien HARDY, Olivier JARDE, Patrice LETALLE, Luc LHEUREUX, Dominique MAGNIER, Serge OLIVIER, Jean-Luc PETIT, Gérard PRUVOT, Catherine QUIGNON, Jean-Claude RENAUX, Laurent SOMON, Jean-Pierre TETU et Jean-Marc WISSOCQ.

Secrétaires de séance : Jean-Pierre TETU et Michel CAPON

Pouvoirs :

- Paul PILOT à Jean-Pierre TETU
- Michel WATELAIN à Jean-Marc WISSOCQ
- Jean-Marie BLONDELLE à Jean-François VASSEUR

LE COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu le débat d'orientation budgétaire du comité syndical du 29 novembre 2010,
- Vu le projet de Budget Primitif 2011.

DELIBERE

ARTICLE 1 – Il est institué pour l'exercice 2011 une contribution réseau de 800€ HT /an par site connecté au réseau en fibre optique du département de la Somme.

ARTICLE 2 – Ces contributions seront prélevées en début d'année par l'émission d'un titre de recette de Somme Numérique. En cas de connexion d'un site public en cours d'année, la contribution sera facturée au prorata à partir de la date de mise en service.

ARTICLE 3 – Le Président et le Trésorier d'Amiens Municipale sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.